

# Covid-19 : la Haute autorité de santé recommande une dose de rappel à partir de 40 ans

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 4 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



La Haute autorité de santé recommande une dose de rappel à partir de 40 ans. STEPHANE MAHE / REUTERS

**Emmanuel Macron a indiqué ce vendredi qu'il ne serait pas «étonné qu'on aille progressivement vers des rappels vaccinaux pour tous les adultes qui ont été vaccinés, c'est le sens de l'histoire».**

Alors que l'épidémie de Covid-19 connaît un nouveau rebond en France métropolitaine, les autorités sanitaires recommandent d'élargir le périmètre des populations éligibles à une dose de rappel vaccinal aux 40 ans et plus, selon un communiqué vendredi. «*Une infection survenant après une primovaccination complète peut être la conséquence d'une immunité insuffisante*», a expliqué vendredi la Haute autorité de santé (HAS) dans un communiqué.

En France, seuls 1349 échecs vaccinaux «*graves*» ont été notifiés pour le moment avec le vaccin de Pfizer, majoritairement administré sur le territoire. Ces échecs vaccinaux concernaient essentiellement les personnes plus âgées et/ou présentant des comorbidités, ciblées les premières par la campagne de rappel. En attendant des données documentant le statut immunologique des personnes infectées après vaccination, la HAS recommande pour le

moment *«l'administration d'une dose additionnelle 6 mois après l'infection pour les personnes éligibles au rappel et chez qui l'infection est survenue après un schéma vaccinal complet»*. Pour les personnes chez qui l'infection est survenue après une seule dose, elle recommande une seconde dose six mois après l'infection, quel que soit l'âge de la personne et le délai de survenue de l'infection après cette première dose.

## **Diminution du risque d'infections**

Et pour celles infectées avant d'avoir reçu une dose de vaccin contre le virus, elle maintient sa recommandation d'administrer une dose unique de vaccin, quel que soit leur âge. Cette vaccination est à réaliser 6 mois après l'infection, avec le vaccin de Pfizer ou de Moderna. Toutefois, *«consciente que des personnes peuvent avoir besoin d'une dose supplémentaire pour des raisons administratives, notamment pour se déplacer à l'étranger»*, la HAS souligne que cette dose additionnelle n'est *«pas contre-indiquée et qu'elle peut être administrée aux personnes qui le souhaiteraient»*. Aujourd'hui en France, seuls les plus de 65 ans et les personnes à risques de forme grave doivent recevoir une dose de rappel (le plus souvent une troisième dose). À partir du 15 décembre, elle sera nécessaire pour prolonger leur passe sanitaire.

À compter du 1er décembre, cette dose de rappel sera accessible aux 50-64 ans. Pour les autres classes d'âge, le rappel n'était jusqu'ici pas à l'ordre du jour. *«Je ne serais pas étonné qu'on aille progressivement vers des rappels vaccinaux pour tous les adultes qui ont été vaccinés, c'est le sens de l'histoire»*, a toutefois estimé vendredi Emmanuel Macron en marge d'un déplacement dans le Nord. La HAS, qui a déjà émis plusieurs avis concernant les adultes de plus de 50 ans ou les soignants, explique sa nouvelle recommandation par plusieurs données qui *«confortent le bénéfice d'un rappel»*. Elle s'appuie notamment sur l'exemple d'Israël où cette dose *«confère d'excellents niveaux de protection contre l'infection par SARS-CoV-2, y compris chez les personnes âgées de moins de 60 ans»*.

*«Les données issues d'une étude observationnelle israélienne de grande envergure publiées dans (la revue scientifique) Lancet apportent de solides arguments en faveur d'une dose de rappel chez les personnes âgées de 40 ans et plus»*, poursuit la HAS. On observe en effet *«une diminution du risque de survenue d'infections, de formes sévères, d'hospitalisations et de décès chez les personnes de 40 ans et plus ayant bénéficié d'une dose de rappel, comparativement à celles qui n'en ont pas bénéficié»*. Les autorités sanitaires américaines ont de leur côté annoncé vendredi avoir donné leur feu vert à une troisième dose de vaccin anti-Covid pour tous les adultes entièrement vaccinés il y a au moins six mois.

**À VOIR AUSSI** – Covid-19: *«Il faut accélérer la 3ème dose et vacciner les 5 à 11 ans»*, pour Dr Gilbert Deray